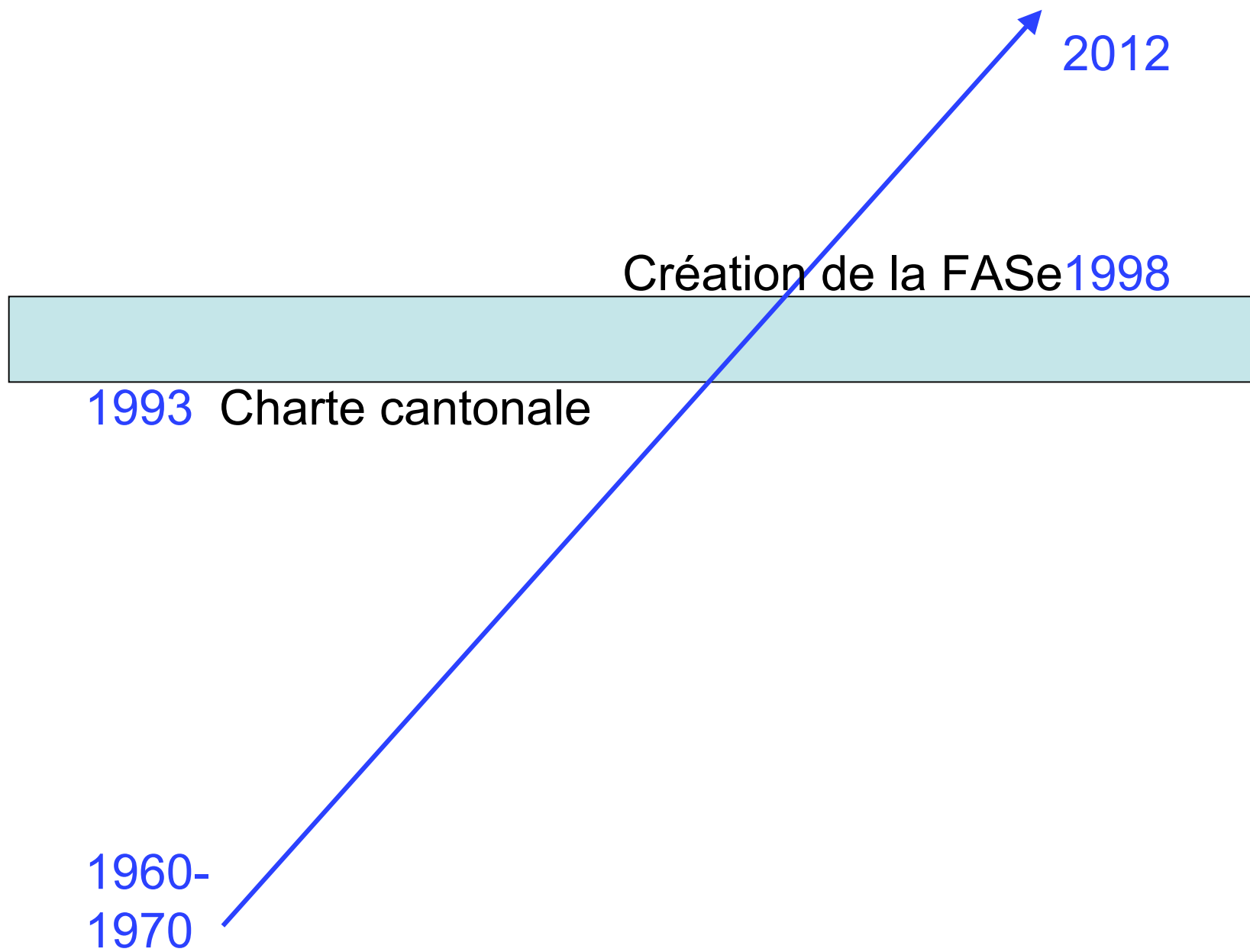


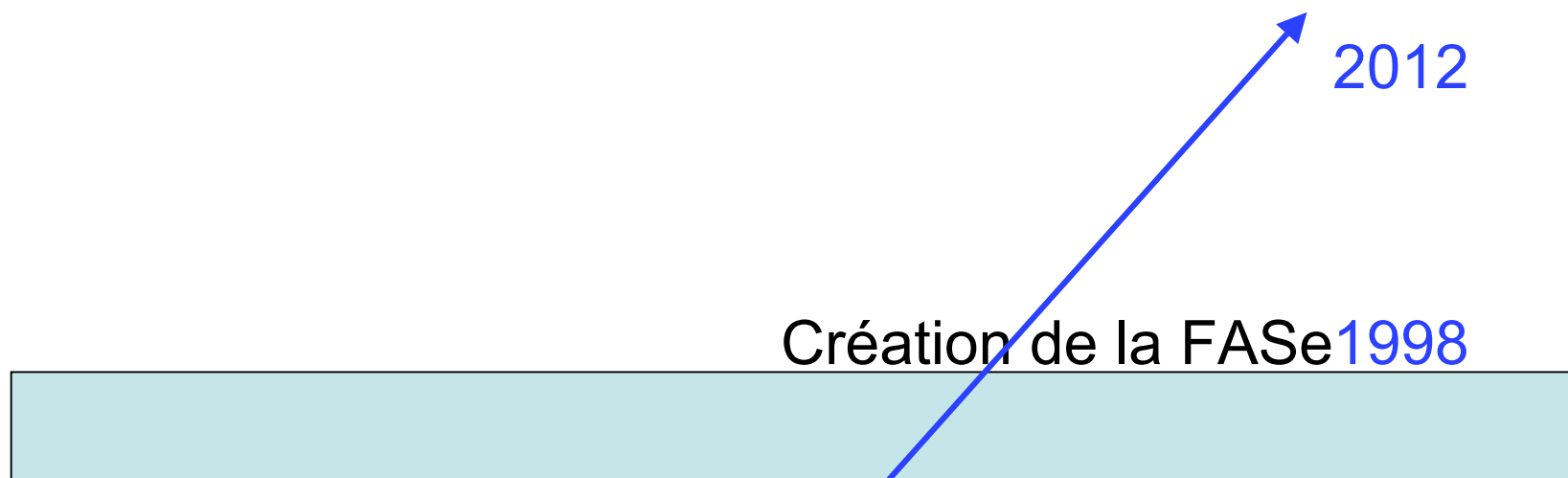
Le projet institutionnel de l'association

*Un outil pour la légitimation du
rôle et des actions de l'association*

Commission FCLR
« Validation des projets institutionnels »

AG FCLR 13 décembre 2012





1993 Charte cantonale

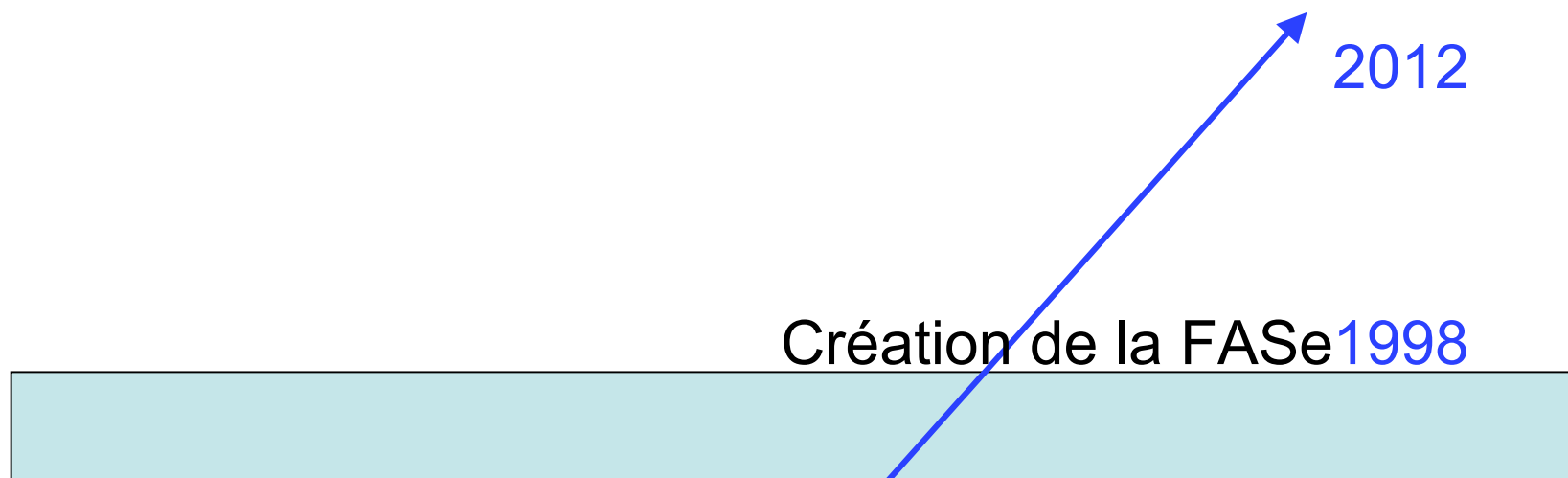
Contexte social

Emergence de la classe moyenne
D'avantage de temps libre
Accès aux loisirs

1960-1970

Contexte politique

Etat organisateur
Budgets en croissance
Avec les associations: Subsidiarité / redevabilité



2012

Création de la FASE 1998

1993 Charte cantonale



**Entrée dans la
globalisation
économique
Fin des 30 glorieuses**

1960-
1970

Contexte politique

Etat ≠ producteur de prestations

Etat = régulateur

*Moins d'Etat pour moins de charges
sur les acteurs économiques*

New public management (NGP)

*Avec les associations: Contrôle /
partenariats conventionnés*

2012

1998

1993

1960-
1970

**Entrée dans la
globalisation
économique
Fin des 30 glorieuses**

Modifications profondes du contexte social

Contexte politique

*Etat ≠ producteur de prestations
Etat = régulateur
Moins d'Etat pour moins de charges sur les acteurs économiques
New public management (NGP)
Avec les associations: Contrôle / partenariats conventionnés*

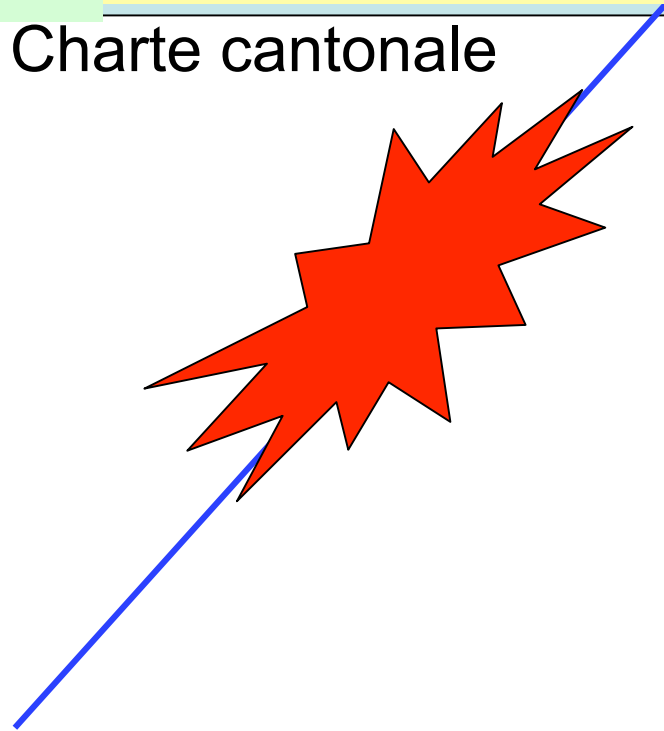
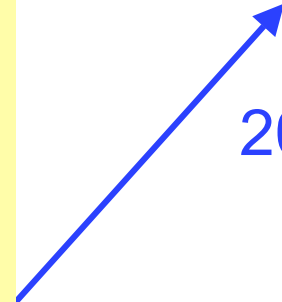
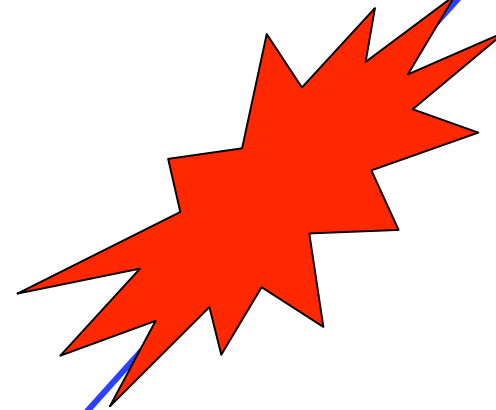
2012

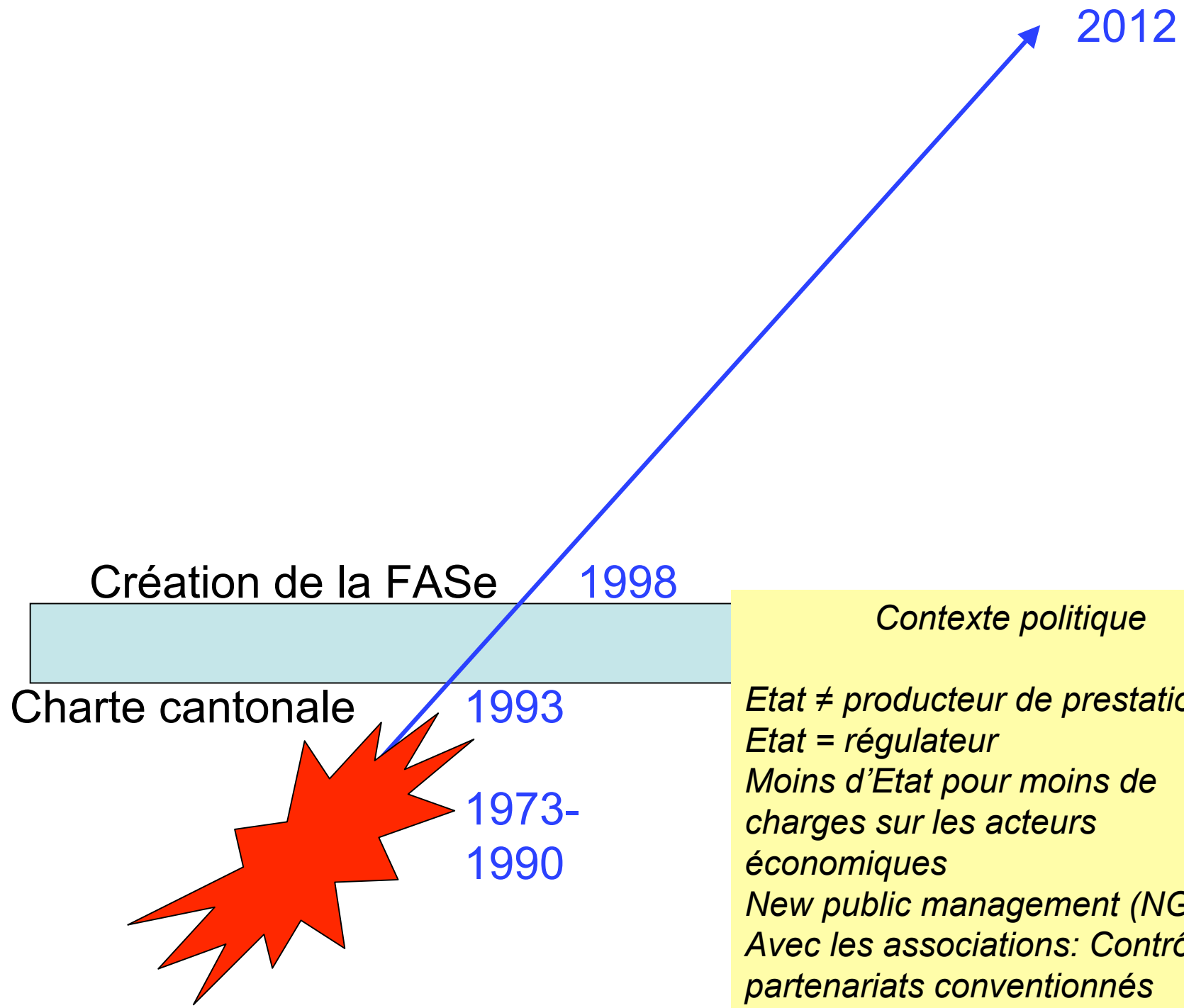
FASe 1998

1993 Charte cantonale

**Entrée dans la globalisation économique
Fin des 30 glorieuses**

1960-1970





2012

LIAF 2006 - 2008

2001 - 2003

Elaboration d'un contrat de prestations Etat-Fase par l'IDHEAP
Nouveau plan comptable analytique
Tentatives d'imposer un outil de pilotage

Création de la FASE 1998

Charte cantonale 1993

1973-
1990



Contexte politique

Etat ≠ producteur de prestations

Etat = régulateur

Moins d'Etat pour moins de charges sur les acteurs économiques

New public management (NGP)

Avec les associations: Contrôle / partenariats conventionnés

LIAF

dès le 1.1.2006

Doit être mise en application avec toutes les institutions concernées avant le 31.12.2008

Tout financement doit faire l'objet d'une loi

De plus il est exigé un contrat écrit de droit public

Ce contrat doit être accepté par le Conseil d'Etat et annexé au projet de loi

Le tout doit être accepté par le Grand Conseil

2012

Nouvelle gouvernance de la FASE

2009 - 2010

LIAF

2006 - 2008

Elaboration d'un contrat de prestations Etat-Fase par l'IDHEAP
 Nouveau plan comptable analytique
 Tentatives d'imposer un outil de pilotage

2001 - 2003

Création de la FASE

1998

Charte cantonale

1993

1973-

1990

Contexte politique

Etat ≠ producteur de prestations

Etat = régulateur

Moins d'Etat pour moins de charges sur les acteurs économiques

New public management (NGP)

Avec les associations: Contrôle / partenariats conventionnés



Contexte politique

Etat ≠ producteur de prestations

Etat = régulateur

*Moins d'Etat pour moins de charges
sur les acteurs économiques*

New public management (NGP)

*Avec les associations: Contrôle /
partenariats conventionnés*

**Nouvelle gouvernance
de la FASE**

***Les conventions tripartites avec
les communes et les associations***

Les conventions tripartites



Commune

Association



FASe

Association



Commune

FASe

Les conventions tripartites



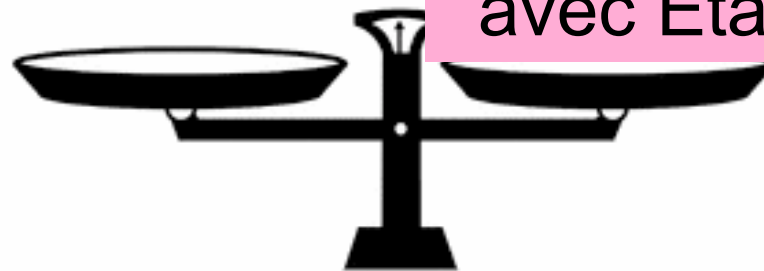
Commune Association

Contrat
prestations
avec Etat



FASe Association

Contrat
prestations
avec Etat



Commune FASe

Les conventions tripartites

Intentions
politiques
(Annexe 1)



Commune

Association

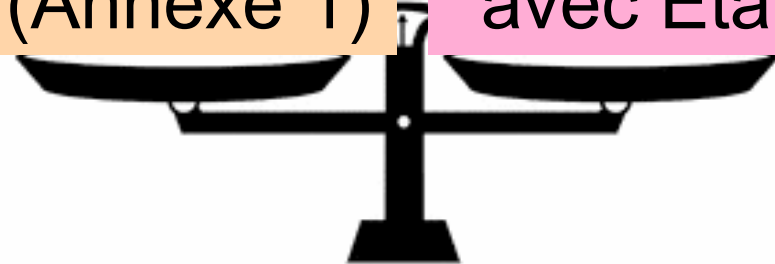
Contrat
prestations
avec Etat



FASe

Association

Intentions
politiques
(Annexe 1)



Commune

Contrat
prestations
avec Etat

FASe

Les conventions tripartites

Intentions
politiques
(Annexe 1)

?
?



Commune

Association

Contrat
prestations
avec Etat

?
?



FASe

Association

Intentions
politiques
(Annexe 1)

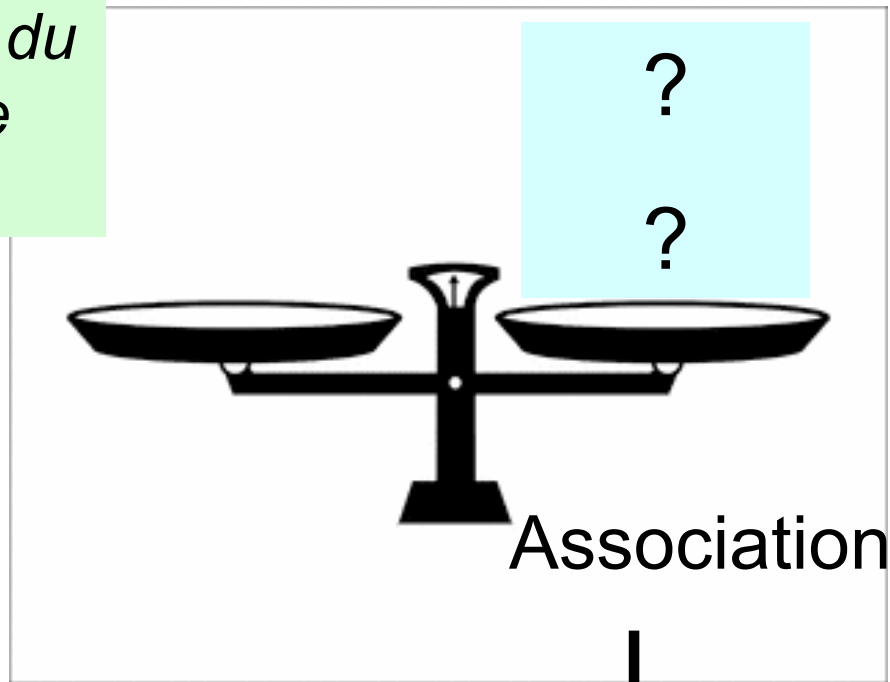
Contrat
prestations
avec Etat



Commune

FASe

*Modifications
profondes du
contexte
social*



Contexte politique

*Etat ≠ producteur de
prestations*

Etat = régulateur

*Moins d'Etat pour moins de
charges sur les acteurs
économiques*

*New public management
(NGP)*

Avec les associations:

Contrôle /

partenariats conventionnés

Besoin d'un outil façonné par les milieux
associatifs pour affirmer l'identité de
l'association et l'inclure dans une
communauté de valeurs

Besoin d'un outil façonné par les milieux associatifs pour affirmer l'identité de l'association et l'inclure dans une communauté de valeurs

Le projet institutionnel

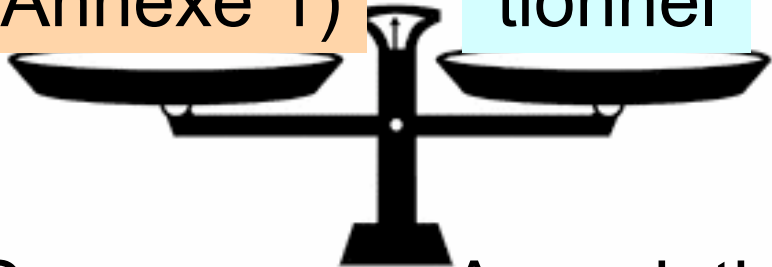
Unité entre les associations:
Communauté de valeurs
Logiques d'actions

Diversité / identité de chaque association :
Reconnaissance de la diversité inhérente à l'animation sociale

Les conventions tripartites

Intentions
politiques
(Annexe 1)

Projet
institu-
tionnel



Commune

Association

Contrat
prestations
avec Etat

Projet
institu-
tionnel

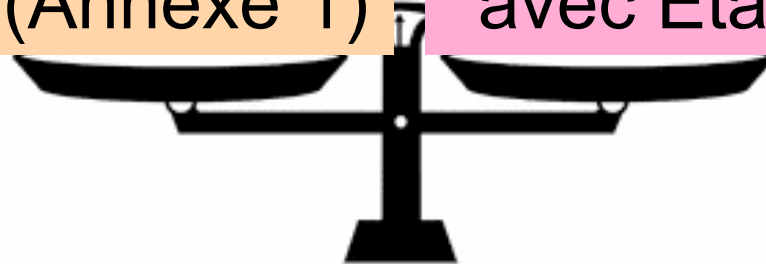


FASe

Association

Intentions
politiques
(Annexe 1)

Contrat
prestations
avec Etat



Commune

FASe

Le projet institutionnel de l'association

*Un outil pour la légitimation du
rôle et des actions de l'association*

Commission FCLR
« Validation des projets institutionnels »

AG FCLR 13 décembre 2012